



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
CS 10570 - 77 383 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
www.combs-la-ville.fr

Septembre 2024

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE
(Formations effectuées pour arme catégorie B et D)

DIRECTION : Prévention / Sécurité
SERVICE : POLICE MUNICIPALE

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

Sous l'autorité du chef de service de la police municipale, le Gardien Brigadier de police municipale :

- Assure la sûreté, la tranquillité, la salubrité publique, la protection des personnes et des biens.
- Relation avec la population, les commerçants, les services municipaux.

Placé sous la responsabilité du Chef de service de la Police Municipale

Niveau du poste dans l'organigramme :

Monsieur le Maire → Chef de service de Police Municipale → Adjoint au chef de service → Gardien de Police municipale

Equipement :

Armement catégories B°1 (PSA XDM) B°8 (Bombes lacry 300ml) C°3 (Lanceur de balles de défense – en cours) et D°2 (B.T.D., tonfas et bombes lacry 75ml)

Poste de police municipale rénové, spacieux et fonctionnel (cuisine complète comprise).

2 véhicules sérigraphiés

3 V.T.T.

Activités principales :

Assurer des missions de police municipale conformément aux textes en vigueur.

- Participer aux patrouilles pédestres, véhiculées et VTT.
- Participer aux ilotages et prises de contact avec la population et commerces.
- Assurer la surveillance de la voie et des espaces publics.
- Faire respecter les arrêtés municipaux.
- Mettre en place des contrôles routiers et de vitesse.
- Appliquer la procédure de mise en fourrière automobile.
- Participer aux opérations tranquillité vacances.
- Sécuriser les manifestations culturelles et sportives...

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques liées au concours et à la formation FIA de Gardien de Police Municipale.

Savoir-faire

Capacité à travailler en équipe.

Capacité d'analyse et de restitution des faits.

Capacité de discernement.

Efficacité

Respect des procédures

Savoir-être

Rigueur, disponibilité, discrétion.

Respect de la hiérarchie

Avoir une condition physique adaptée aux conditions de travail

Sens du service public.

Sens du contact et du travail en équipe.

III – LES CONTRAINTES SPÉCIFIQUES DU POSTE

Participation aux manifestations locales.

Horaires adaptés au fonctionnement du service, qui peuvent être modifiées en fonction de l'activité.

Port de la tenue réglementaire.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Agent de catégorie C - Gardien Brigadier de police municipale.

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

RTT : 6.5 jours par an

Congés : 32 jours par an

Adhésion au CNAS

Restauration municipale du personnel

Régime indemnitaire

Heures supplémentaires de nuit / Heures supplémentaires de dimanche (sur volontariat)

Prime annuelle

Séance de sport hebdomadaire (2h00) + multiples formations maniement des armes et G.T.P.I.

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir rapidement

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser le plus rapidement possible
à l'attention de Monsieur le Maire
via le lien « ENVOYER VOTRE CANDIDATURE » sur le site de la Ville**